

DU 15 SEPTEMBRE AU 15 NOVEMBRE 2026

CONCOURS PHOTO

LUMIÈRE SUR NOS ARBRES DU QUOTIDIEN EN SUMÈNE-ARTENSE



Observatoire
des
arbres
du Cantal

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Tout public, amateurs bienvenus
- Arbre situé en Sumène-Artense (localisation obligatoire)
- 1 photo principale pour le concours (+ photos complémentaires si nécessaire pour identifier l'arbre dans l'Observatoire).

INFORMATIONS ET RÈGLEMENT :

www.cauecantal.fr/renaturation
04.71.48.50.22.



DANS LE CADRE DU LANCEMENT DE
L'Observatoire des **arbres** du Cantal



**Sumène
Artense**
— COMMUNAUTÉ —

Cantal
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement